

L'ABEILLE.

Journal politique.

Commercial & littéraire.

Imprimé et publié, tous les jours par J. BAYON, DELAUP & BUCLERE, à l'enseigne des rues de Chartres et St.-Louis.

No. 181.

NOUVELLE-ORLÉANS, MERCREDI, 23 JUIL 1850.

Vol. III

Conditions:—L'ABEILLE paraît tous les jours... le prix de l'abonnement est d'un an... On peut s'abonner également à l'année...

LOTÉRIE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE des Natchitoches 12e. classe De 1830—Devant se tirer le 10 Juillet.

PROSPECTUS:

1 lot de \$10,000	\$10,000
1 " " 3,000	3,000
1 " " 1,800	1,800
1 " " 1,400	1,400
1 " " 1,200	1,200
1 " " 1,008	1,008
6 " " 800	4,800
6 " " 500	3,000
6 " " 300	1,800
6 " " 200	1,200
156 " " 50	7,800
432 " " 30	12,960
624 " " 15	9,360
7800 " " 4	31,200

— 8,760 Lots \$ 73,080

15,600 Billets blancs.

Dans cette Loterie composée de 30 numéros par semaine, il y aura vingt quatre prix avec des numéros tirés sur les 30, 230 avec deux et 7, 30 avec un seul numéro. Les billets restent au nombre de 15,600, n'ont aucun des numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.

Pour déterminer les prix, les 30 numéros de la semaine, jusqu'à 30 inclusivement, seront tirés une fois par semaine, et les numéros tirés, seront les numéros gagnants, et le billet qui aura les numéros tirés, sera déclaré gagnant.

Et les autres billets qui auront les mêmes numéros, dans l'ordre suivant, auront droit à de quelconques récompenses, comme suit:

No. 1, 2 et 3	3,000
2, 1 et 3	1,800
3, 1 et 2	1,400
1, 2 et 2	2,200
1, 2 et 1	1,008

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir, les 1er, 2e, et 3e, dans quelque ordre se soit, auront droit à...

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir, les 2e, 3e, et 4e, dans quelque ordre se soit, auront droit à...

Les 156 billets qui auront deux des numéros sortis, savoir le 3 et le 4, auront chacun droit à...

Les 432 billets qui auront deux des numéros sortis, les 1er, et le 2e, auront chacun droit à...

Tous les autres billets, au nombre de 624, ayant deux des numéros sortis, auront droit chacun à...

Les 7800 billets, ayant un des numéros sortis, auront droit chacun à...

Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra avoir droit à un prix moindre que celui qui lui aura obtenu.

Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront payés à la déduction ordinaire de 15 p. cent.

Tous les ordres, franc de port, seront exécutés avec promptitude, en s'adressant à J. D. FAGET, rue de Chartres, N° 18.

Prix des Billets.

Entier \$ 4, demi 2, quart 1. Chaque paquet ne pourra gagner moins de \$ 16; demi et quart en proportion.

J. B. FAGET—Directeur

200 pièces d'attelles; 600 douz. d'estoupilles; 250 do. Bretagne, ayant droit au drawback à vendre par W. & J. MONTGOMERY, No. 46, rue de la Commune.

Le sous-signe voulant quitter le pays, offre à vendre à l'amiable et à des conditions avantageuses, toutes ses propriétés, consistant en Maisons, Terrains, Esclaves, Meubles, &c. les dites propriétés, sont situées dans le faubourg Sauter. Pour le prix et les conditions, s'adresser chez lui, dans dit faubourg, au coin des rues St. Thomas et Edouard.

Le sous-signe voulant quitter le pays, offre à vendre à l'amiable et à des conditions avantageuses, toutes ses propriétés, consistant en Maisons, Terrains, Esclaves, Meubles, &c. les dites propriétés, sont situées dans le faubourg Sauter. Pour le prix et les conditions, s'adresser chez lui, dans dit faubourg, au coin des rues St. Thomas et Edouard.

Le sous-signe voulant quitter le pays, offre à vendre à l'amiable et à des conditions avantageuses, toutes ses propriétés, consistant en Maisons, Terrains, Esclaves, Meubles, &c. les dites propriétés, sont situées dans le faubourg Sauter. Pour le prix et les conditions, s'adresser chez lui, dans dit faubourg, au coin des rues St. Thomas et Edouard.

Le sous-signe voulant quitter le pays, offre à vendre à l'amiable et à des conditions avantageuses, toutes ses propriétés, consistant en Maisons, Terrains, Esclaves, Meubles, &c. les dites propriétés, sont situées dans le faubourg Sauter. Pour le prix et les conditions, s'adresser chez lui, dans dit faubourg, au coin des rues St. Thomas et Edouard.

Le sous-signe voulant quitter le pays, offre à vendre à l'amiable et à des conditions avantageuses, toutes ses propriétés, consistant en Maisons, Terrains, Esclaves, Meubles, &c. les dites propriétés, sont situées dans le faubourg Sauter. Pour le prix et les conditions, s'adresser chez lui, dans dit faubourg, au coin des rues St. Thomas et Edouard.

Le sous-signe voulant quitter le pays, offre à vendre à l'amiable et à des conditions avantageuses, toutes ses propriétés, consistant en Maisons, Terrains, Esclaves, Meubles, &c. les dites propriétés, sont situées dans le faubourg Sauter. Pour le prix et les conditions, s'adresser chez lui, dans dit faubourg, au coin des rues St. Thomas et Edouard.

Le sous-signe voulant quitter le pays, offre à vendre à l'amiable et à des conditions avantageuses, toutes ses propriétés, consistant en Maisons, Terrains, Esclaves, Meubles, &c. les dites propriétés, sont situées dans le faubourg Sauter. Pour le prix et les conditions, s'adresser chez lui, dans dit faubourg, au coin des rues St. Thomas et Edouard.

Le sous-signe voulant quitter le pays, offre à vendre à l'amiable et à des conditions avantageuses, toutes ses propriétés, consistant en Maisons, Terrains, Esclaves, Meubles, &c. les dites propriétés, sont situées dans le faubourg Sauter. Pour le prix et les conditions, s'adresser chez lui, dans dit faubourg, au coin des rues St. Thomas et Edouard.

Le sous-signe voulant quitter le pays, offre à vendre à l'amiable et à des conditions avantageuses, toutes ses propriétés, consistant en Maisons, Terrains, Esclaves, Meubles, &c. les dites propriétés, sont situées dans le faubourg Sauter. Pour le prix et les conditions, s'adresser chez lui, dans dit faubourg, au coin des rues St. Thomas et Edouard.

Le sous-signe voulant quitter le pays, offre à vendre à l'amiable et à des conditions avantageuses, toutes ses propriétés, consistant en Maisons, Terrains, Esclaves, Meubles, &c. les dites propriétés, sont situées dans le faubourg Sauter. Pour le prix et les conditions, s'adresser chez lui, dans dit faubourg, au coin des rues St. Thomas et Edouard.

Le sous-signe voulant quitter le pays, offre à vendre à l'amiable et à des conditions avantageuses, toutes ses propriétés, consistant en Maisons, Terrains, Esclaves, Meubles, &c. les dites propriétés, sont situées dans le faubourg Sauter. Pour le prix et les conditions, s'adresser chez lui, dans dit faubourg, au coin des rues St. Thomas et Edouard.

Le sous-signe voulant quitter le pays, offre à vendre à l'amiable et à des conditions avantageuses, toutes ses propriétés, consistant en Maisons, Terrains, Esclaves, Meubles, &c. les dites propriétés, sont situées dans le faubourg Sauter. Pour le prix et les conditions, s'adresser chez lui, dans dit faubourg, au coin des rues St. Thomas et Edouard.

Le sous-signe voulant quitter le pays, offre à vendre à l'amiable et à des conditions avantageuses, toutes ses propriétés, consistant en Maisons, Terrains, Esclaves, Meubles, &c. les dites propriétés, sont situées dans le faubourg Sauter. Pour le prix et les conditions, s'adresser chez lui, dans dit faubourg, au coin des rues St. Thomas et Edouard.

Le sous-signe voulant quitter le pays, offre à vendre à l'amiable et à des conditions avantageuses, toutes ses propriétés, consistant en Maisons, Terrains, Esclaves, Meubles, &c. les dites propriétés, sont situées dans le faubourg Sauter. Pour le prix et les conditions, s'adresser chez lui, dans dit faubourg, au coin des rues St. Thomas et Edouard.

VICTOR ROUMAGE offre à vendre les articles suivants: 10 Balles Brin jaune pour moustiquaire; 4 Do. Coutil de coton; 4 Do. Le ontine pour pantalons et vestes; 12 Do. Fil de Rennes; 20 Do. Laines assorties; 4 Boucarts Fil à Seins, pour emballage; 400 Bques Vin Rouge assorti, de Bordeaux; 1800 Caisnes do; 200 Do. Blanc; 25 Tripons Vin Blanc, Sauternes et Cognac; 20 Pipes Eau-de-vie de Cognac; 100 Caisnes Liqueurs assorties; 100 Do. Fruits à l'Eau-de-vie; 50 Do. Sardines à l'huile et crues; 15 Malles Eau-de-Cologne; 12 Caisnes Bouteilles de 4 à 10 pouces, et autres formes; 25 Barils Café de St. Jago de Cuba, etc. etc 2 mars.

MAGASIN D'ÉPICERIES ET DE LIQUEURS. Rec Damaine, No. 4, près du Marché. JOHN LONGMIRE à l'honneur d'annoncer à ses amis, au capital de \$10,000, qu'il vient d'ouvrir le magasin ci-dessus, où il aura constamment un assortiment d'épicerie, de vins, de liqueurs spiritueuses d'ale, de porter, de cidre, de cigares &c. et le tout de première qualité, et il sollicite respectueusement leur patronage.

N. B. Il satisfait promptement aux ordres qui lui seront donnés pour la campagne et les approvisionnement des familles. 11 mai—1 m.

VENI MARCHÉS de Cigares de Havane, venant par le Charriot, et à vendre à l'Hotel des Étrangers, en caisses, quatre de caisse, demi quarts, &c. par J. A. RACHE CONSTANT.

UNE Dame Française pouvant emmener tout ce qu'elle constitue l'éducation d'une jeune personne, et ayant fourni la preuve de sa sagesse et de sa vertu, désire trouver une famille, soit à la ville soit à la campagne, où on la chargera de l'éducation d'une ou de plusieurs demoiselles.

S'adresser pour plus amples renseignements à Mr. Louis Pilié, près la Bourse, 19 Avril—5 p.m.

COUR DE DISTRICT. Jeudi 10 Juin 1850. Thos. B. Willard contre ses créanciers. Sur motion de Mr. A. M. K. Buchanan, avocat des syndics des créanciers de l'insolvable; il est ordonné par la cour que les créanciers du dit insolvable et autres intéressés déduisent d'ici à Mercredi 21 du courant, les raisons pour lesquelles le tableau de distribution enregistré le 31 Mai dernier, ne serait pas homologué et confirmé, conformément à la loi. J. N. L. LEWIS, Greffier. 12 juin—3

AVIS—La société qui a existé entre les sous-signes, sous la raison de BRAD & Co., est dissoute par consentement mutuel, depuis le 18 du mois dernier. D. ST. VILME.

Le sous-signe annonce qu'il continue le même genre d'affaires, dans le même local, rue St. Pierre, entre les rues Bourbon et Dauphine. D. ST. VILME.

PARTIS marron de la demeure du D. Fortin, située paroisse St. Charles (rive gauche du fleuve), dans la nuit du 6 au 7 du courant.

Le nègre BEN, âgé de 17 à 18 ans, depuis deux ans dans le pays, parlant anglais et français, ayant une cicatrice au-dessus de l'œil droit, cheveux clairs, et étant un peu bancal.

Le mulâtre RENDON, âgé d'environ 28 ans, ayant une chevelure bien fournie, et relevée, taille d'environ 5 pieds 2 pouces français, ne parlant qu'anglais; ayant sur les bras diverses figures à la manière du marin, et particulièrement un Christ.

Dix piastres de récompense seront données pour chacun des dits esclaves, à celui qui les conduira à la geôle, et en donnera avis à Mr. Arsène Blanc. 9 Juin—5

\$ 10 de récompense. PARTI marron de chez le sous-signe, le grillon mulâtre foncé, nommé HENRY NOE, âgé d'environ 24 à 25 ans, taille de 6 pieds, mesure anglaise, ayant les cheveux comme un indien, parlant anglais et très peu français, ayant l'œil droit malade. La récompense ci-dessus sera donnée à la personne qui le ramènera à son maître, ou le logera en prison.

Les capitaines de navires et autres sont priés de ne point donner asyle au dit esclave, sous peine d'être poursuivis selon toute la rigueur des lois. C. NAGEL, 17 Juin—4 Rue Toulouse.

AVIS—La société verbale qui existait entre Mr. Louis Chauveau et les sous-signes pour les affaires de courtage et de commission en cette ville, sous la raison de J. DUPON & Cie, est dissoute depuis le 27 du courant par la mort de Louis Chauveau; les sous-signes sont chargés de la liquidation et déclarent que la susdite société de J. Dupon & Cie, ne doit rien. N. O. MAZU, le 31 Mai 1850.

AVIS—On offre à frêt, pour New-York, soit dans la cale, ou sur le pont, environ 30 tonneaux bois de campêche, que Von divisera sur plusieurs bâtimens—S'adresser rue Royale, No. 116. 18 juin.

AVIS—On offre à frêt, pour New-York, soit dans la cale, ou sur le pont, environ 30 tonneaux bois de campêche, que Von divisera sur plusieurs bâtimens—S'adresser rue Royale, No. 116. 18 juin.

VENTE PAR LE MARSHALL.

Peter Winkie de la Cour de la Cité, juge associé de la cour de la Cité, exposera en vente Lundi 21 Juin, à midi précis, à la Bourse de New-York, au coin des rues de Chartres et St. Louis, des charettes, saisies dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY, Marshall.

11 Juin James Workman contre Losano de la Sota EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. W. P. Smith, juge associé de la cour de la Cité, j'exposerai en vente publique, le mercredi 30 Juin, sur les lieux, à 4 heures de l'après midi, entre les rues de la maison et du terrain, Nos. 12 et 21 faisant l'établissement d'une boulangerie sur le Bassin Carondelet, les quels lots sont sujets à une rente foncière appartenant à un plaigant pour une somme de \$50,000 par quartier; saisie dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY, Marshall.

11 Juin Mitchell Jones, Chas. Byrne et autres contre le Dr. Thobou EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Charles Maurin, juge président de la Cour de la Cité, j'exposerai en vente publique, Mercredi 30 Juin courant, à midi, à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, une MAISON en bois, No. 90, divisée en 4 appartements et deux cuisines, situés sur un certain lot de terre, No. 90, mesurant 30 pieds plus ou moins de profondeur, rue Girod, entre les rues de la maison et du Camp. Ce lot est sujet à une rente de dix piastres par mois, jusqu'au 1er Octobre 1853—saisie dans l'affaire ci-dessus.

Cette crête étant la seconde et dernière, ladite maison sera vendue définitivement au plus offrant et dernier enchérisseur à 12 mois de crédit en billets endossés portant intérêt à 5 pour 100 du jour de la vente, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement, conformément à un acte pour amender les divers actes passés par l'organisation des cours de cet Etat et pour d'autres objets. 15 Juin L. DAUNOY, Marshall.

15 Juin Lijah Green contre Mr. J. Lebow EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. J. Bernades, juge conseiller de la cour de la Cité, j'exposerai en vente publique, le Lundi 18 Juin courant, à midi, à la Bourse Hétwell, une MAISON construite en bois, No. 92, située dans la rue Girod, entre les rues des Magasins et du Camp, mesurant 46 pieds plus ou moins de face sur 80 de profondeur. Ce terrain est sujet à une rente de dix piastres par mois, jusqu'au 1er Octobre 1853—saisie dans l'affaire ci-dessus.

Cette crête étant la seconde et dernière, la dite propriété sera vendue définitivement au plus offrant et dernier enchérisseur à 12 mois de crédit en billets endossés portant intérêt à 5 pour cent du jour de la vente, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement, conformément à un acte pour amender les divers actes passés par l'organisation des cours de cet Etat et pour d'autres objets. 15 Juin L. DAUNOY, Marshall.

15 Juin Scheuler contre John O'Brien EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Prévail, juge conseiller de la cour de la Cité, j'exposerai en vente publique, le Lundi 28 du courant, à 4 heures de l'après midi, sur les lieux, rue Julie, entre les rues du Camp et des Magasins, un Bureau, 2 Tables, 1 Miroir, 1 Lot de chaises, 2 grandes vis et d'autres objets appartenant à une presse à tabac, saisies dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY, Marshall.

15 Juin Les sous-signes ont l'honneur de prévenir Messieurs les habitants et négociants de cet état, qu'ils ont formé une nouvelle société à dater de ce jour, pour les affaires de courtage, de change et la commission en générale, sous la raison de JEAN DUFOUR & DESBOIS; ils espèrent que par le zèle et l'activité qu'ils mettront à remplir les ordres qu'ils recevront, ils pourront satisfaire ceux qui voudront bien les honorer de leur confiance. N. O. MAZU, le 1er Juin 1850. JEAN DUFOUR, J. P. DESBOIS, 1er. Juin—3 Rue de Chartres, No. 134

A Vendre. Une superbe Barouche faite à Philadelphie, s'adresser rue Royale, No. 280, dans la cour. 17 juin—2

D. ST. VILME. Rue St. Pierre, numéro 127. (Entre Dauphine et Bourbon) TIENT constamment de la BIÈRE PORTER et ALE, de Philadelphie, en boucarts, barils et bouteilles; ainsi que du CIDRE de Newark, en barils et en caisses. 13 avril—

UN jeune homme de cette ville, pouvant fournir sur son compte tous les renseignements désirables, désirent faire des recouvrements. S'adresser au bureau de cette feuille.

Est partie marronne de chez le sous-signe, depuis trois semaines, une négresse nommée LUCIE, âgée de 20 ans, taille de 5 pieds 4 pouces, mesure anglaise, ayant une belle figure, parlant anglais et français. Elle a été vue dans le faubourg St. Martin, il y a quelques jours. Celui qui l'aurait saisi est prié de la conduire à sa maîtrise ou à la geôle. 18 juin— F. P. PERAULT.

A VENDRE. Le fonds de CABARET situé à l'encoignure des rues Jefferson et de la Levée. S'adresser sur les lieux. 19 juin—2



Panacée de Swain

Pour la cure des scrofules, de la syphilitique, des rhumatismes, des ulcères, des tumeurs blanches, des maladies de foie, &c.

Cette Panacée a acquis une vaste célébrité dans presque toutes les parties du monde, autant par l'emploi qui en a été fait dans les hôpitaux que dans les cures particulières. Depuis dix ans, l'efficacité de ce remède a prouvé qu'il est un qu'on peut employer de confiance pour la guérison des scrofules, des ulcères chroniques, des rhumatismes, des tumeurs blanches, et généralement de toutes les affections qui ont le caractère de l'obstruction, ainsi que des maladies nerveuses auxquelles sont sujettes les constitutions faibles, surtout il a été trouvé efficace contre la syphilitique et toutes les affections qui en résultent, telles que les ulcères au nez, au nez et au gosier, les abscessions, &c. Et tous les maux qui résultent de l'usage immodéré du mercure, &c. Des expériences répétées ont prouvé que c'est un remède sûr et à l'automne, un préservatif précieux pour les personnes bilieuses ou débiles, et que son application dans les cas d'affections nerveuses et dyspeptiques comme pour les maladies intestinales, les caractères annoncent que les personnes sont atteintes, produit les plus heureux résultats. Les effets extraordinaires de ce médicament lui ont valu l'approbation et les louanges d'une foule de personnes qui en ont fait usage, aussi bien que d'un très-grand nombre de médecins de la plus haute réputation et d'une pratique étendue. Voici quelques unes des attestations délivrées par ces personnes:

CERTIFICATS. Du Dr. W. Gibson, professeur de chirurgie à l'Université de la Pennsylvanie, chirurgien et professeur de clinique à l'Alma Hospital, &c. &c. J'ai employé dans un grand nombre de circonstances, dans les trois dernières années, la Panacée de Mr. Swain, et je l'ai toujours trouvée très efficace, surtout dans les cas de virus syphilitiques et d'affections résultant de l'usage du mercure. Je n'hésite point à reconnaître que c'est un remède d'un prix inestimable. 17 Février 1853. W. GIBSON, M. D.

Du Dr. Valentin Mott, professeur de chirurgie à l'Université de New-York, chirurgien de l'Hôpital de New-York, &c. &c. J'ai employé très fréquemment la Panacée de Swain tant dans les hôpitaux que dans les cures particulières, et j'ai trouvé que c'est un remède efficace contre les maladies chroniques, syphilitiques et scrofuleuses, et les affections cutanées les plus obstinées. New-York, 1er Mai 1824. VALENTIN MOTT, M. D.

Du Dr. Thomas Fyke, Président du Collège des Médecins de Philadelphie, et de l'Université de l'Hôpital de la Pennsylvanie, pendant quarante-cinq ans. Après avoir été témoin de l'effet extraordinaire de la Panacée de Swain sur R. C. Trépoimaine, et d'après le témoignage authentique de plusieurs de nos plus célèbres chirurgiens, j'ai porté à croire que c'est un remède très utile dans toutes les cas d'affections chroniques, scrofuleuses, syphilitiques, ou provenant de l'usage du mercure, ainsi que dans beaucoup d'autres maladies. Philadelphie, (rue Locust) 1824. THOMAS FAYE, M. D.

Le propriétaire garantit que cette Panacée ne contient ni mercure ni aucune autre drogue d'un effet semblable. Pour mettre le public en garde contre les falsifications, la Panacée sera mise à l'avenir dans les boîtes rondes cannelées en long, et portant les mots "Swain's Panacée—Phila", fondus dans le verre; et le papier qui recouvre le bouchon, est signé par le propriétaire. Ces bouteilles seules sont vraies; elles sont très fortes et ne contiennent pas risque de se rompre, même dans les climats les plus chauds. W. SWAIN, Propriétaire, Philadelphie.

On trouvera toujours chez les sous-signes, au prix de Philadelphie, un grand assortiment du médicament ci-dessus. C. MORGAN & BROTHERS. Seuls agents autorisés pour cette ville. Rue de la Levée, No. 24. 5 avril—5m

GUILLAUME à l'honneur de prévenir le public, que les bains de l'Hôtel de la Marine sont en grande activité; il n'a rien négligé pour que les personnes qui desireront être servies avec promptitude n'aient rien à souhaiter tant pour l'exactitude que pour la propreté. On trouvera aussi dans cet établissement des consommés de santé, des bouillons rafraichissants et une carte variée pour les personnes qui voudront déjeuner en sortant du bain, en prévenant le garçon dix minutes d'avance.—Le prix des bains est de 4 escalins. 4 mai—30f

FROMAGE DE GOSIEN. EN débarquement du navire Talma, et à vendre par le sous-signe, 30 CAISSES FROMAGE DE GOSIEN. BERNARD TURPIN. Rue Royale No. 116. 20 mai.

VICTOR ROUMAGE offre à vendre

les articles suivants reçus par l'Ajux de Bordeaux. 40 tierçons vinaigre blanc 1ère qualité, 75 caisses fruits à l'eau de vie, 25 do. liqueurs super fines, D'importations étrangères. 200 bques. vin de Bordeaux, 14 pipes eau de vie de Cognac, 70 barils do. blanc, 5mc. preuve 600 caisses vin rouge et blanc, 5 do. cbutil fil et coton, 10 do. brin jaune pour moustiquaire, 15 malles eau de cologne, 4 balles écriettes en lièges, 4 caisses sardines à l'huile, &c. &c. 2 Juin—07

Drogues et Médecines

Gros et en Détail. Les sous-signes informant le public qu'ils ont constamment en magasin un assortiment complet de DRUGUES et de MÉDECINES fraîches, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés. F. C. BOURGIER & CIE, Pas des Tchépites, No. 75. N. B.—On trouvera toujours chez eux des boîtes de médecine de toutes grandeurs et de différents usages, pour les institutions, les hôpitaux, les écoles et les maisons. Ils se chargent aussi de préparer et de réapprovisionner avec le plus grand soin et la plus grande promptitude celles qu'on veut bien leur confier. 26 mai—07

MONTRE VOLÉE.

Il a été volé à bord du navire Alcege, il y a trois jours, une MONTRE anglaise, en argent et à double boîte, numérotée 18023, fabriquée par Christian de Dubin, avec un cachet en pierre. Une récompense honnête sera donnée à celui qui la rapportera à l'imprimerie de cette feuille. 15 mai—3

A VENDRE. Un TERRAIN situé aux rues Erato et Prétence, sur lequel il y a une maison neuve en bois, de 54 pieds de long, sur 24 de large; composée de quatre chambres dont deux avec cheminées, galerie de vant et un cabinet à chaque extrémité, dans la cour un poulonnier, un hangar, un fumeroir et un puits dont l'eau est bonne à boire, et jardin sur la façade, mesurant 60 pieds carré. Si ladite propriété n'est pas vendue à l'amiable d'ici au 21 Juin prochain, elle sera ledit jour à la Bourse Hétwell, par T. Mossy, enchérisseur. Le dit terrain a 60 pieds de face sur 120 de profondeur. S'adresser pour les conditions au propriétaire qui y réside. 21 mai—1 m.

Chaussures du Nord.

Les sous-signes ont reçu par le navire TALMA, de New-York, un très-joli assortiment de Chaussures de 1ère qualité et de choix, qu'ils vendront à des prix modérés. 2 Juin J. G. ARKATZA & Co.

COUR DE PAROISSE pour la Ville et Paroisse de la Nlle-Orléans, 8 Juin 1850—Présent l'hon. James Pinot—Salomon Audler contre ses créanciers.

Il est ordonné par la Cour que la cession des propriétés du pétitionnaire soit acceptée pour le bénéfice de ses créanciers; et qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu en l'étude de Y. La wis, Esq., notaire public, le 21 de Juin courant, afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire. Jusque là, toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont suspendues. Je certifie ce que dessus, T. S. KENNEDY, Greffier. 9 Juin—07

ACADEMIE D'ESCRIME

Le Sieur ANTOINE GENTH, ancien professeur et Académicien d'escrime, du Collège militaire de St. Cyr à Versailles, a l'honneur de prévenir les jeunes amateurs de cette ville qu'il a ouvert une salle d'escrime, rue Toulouse No. 100, et que tous les Dimanches il y aura des assauts d'armes, pour les élèves et amateurs. Entrée gratis. 4 Juin—6

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Le Dr. HALPIEN a transféré sa demeure du No. 15 de la rue St. Louis, au No. 63 de la même rue, entre Chartres et Royale, vis-à-vis le bureau de l'hygiène. 3 Juin—26

HUNDRED THOUSAND Havana

Segars, received by the Charriot and for sale at the Hotel des Étrangers, in boxes, quarter boxes &c. No. 17—3 RACHE CONSTANT

DEMANDE D'UN OUVRIER.

ON désire trouver immédiatement un homme capable de faire un moulin à piles, le riz. S'adresser au bureau de cette feuille. 14 mai—4

H. PARIZOT, Luthier et Facteur de Fortepiano et d'Orgues, No. 83. Continue toujours par le passé, à se livrer à toute espèce de réparation d'instrument de musique. Il accorde aussi les pianos soit par abonnement, soit à tant par fois. Il se transporte également en ses habitations, toutes les fois qu'il est requis pour ses services. Les personnes qui lui font l'honneur de l'employer, peuvent compter sur son zèle et son exactitude à l'accomplir. 12 Juin—15